

Waterbury.—Reconnaissance et remerciement à Notre-Dame du Rosaire pour une faveur obtenue après promesse de publication dans les *Annales* et de deux messes basses, pour les âmes du purgatoire. Inklus \$1.—Mme M. B.

St-Paulin.—Je suis malade depuis deux mois; après certaines promesses faites à la Reine du Rosaire, je me suis sentie un peu mieux. J'inclus \$1 pour faire dire deux messes pour les saintes âmes en l'honneur de N.-D. du Rosaire.—Mme H.

Berthierville, 4 déc.—Je dois mille remerciements à Notre-Dame du S. Rosaire pour ma guérison. J'étais menacée de devenir aveugle; je me suis recommandée à la Reine du ciel et j'ai fait brûler un lampion dans son sanctuaire, pendant une neuvaine, lui promettant de m'abonner à ses *Annales*. Immédiatement après cette promesse, je me suis aperçue d'un mieux sensible. Toute joyeuse, je viens aujourd'hui m'acquitter de ma promesse.—L. P.

Pointe-du-Lac, 3 déc.—Pendant quinze jours, j'ai eu au bras un mal qui me faisait souffrir horriblement. Après avoir employé inutilement bien des remèdes, je m'adressai à N.-D. du Rosaire promettant de faire dire une messe en l'honneur de N.-D. du Rosaire et de saint François-Xavier, pour le repos de l'âme de Messire Desaulniers, et tout de suite, je commençai à prendre du mieux. Finalement mon mal a disparu complètement, et j'en suis profondément reconnaissante à la Vierge du Rosaire.—D.-Euchariste C.

Berlin, 6 déc.—Mille remerciements à Notre-Dame du T. S. Rosaire pour une grâce obtenue, après promesse d'abonnement aux *Annales* et de publication. Je remercie aussi saint Joseph.—M. J. F.

Montréal, 6 déc.—Ci-inclus \$1.10, dont 60 cents pour faire brûler 15 lampes dans le sanctuaire de N.-D. du Rosaire, le jour même de la fête de l'Immaculée-Conception et 50 cents pour une messe basse, en actions de grâces d'une grande faveur obtenue.—Mme H.

Deschambault, 6 déc.—Ci-inclus cinq piastres pour le sanctuaire de N.-D. du Rosaire, en reconnaissance de plusieurs faveurs obtenues.—Une abonnée.

Cap-de-la-Madeleine, déc.—Un père de famille, ayant sept enfants en bas âge, était malade des fièvres typhoïdes; on le décomptait. Sa famille éplorée s'adressa à N.-D. du Rosaire, promettant de faire dire une messe et de publier sa guérison dans les *Annales*, s'il revenait à la santé. La prière a été exaucée, le père peut travailler et aujourd'hui on n'a plus qu'à remplir les promesses faites et adresser des actions de grâces à la Reine du Rosaire.